

Danse en Jeu

Règlement :

- Temps de la chorégraphie 8 minutes maximum par classe ;
- Présentation orale (thème de travail, démarche...) qui peut être faite par l'enseignant, un ou plusieurs enfants ;
- Tenues libres mais choisies en lien avec la production et valorisant le travail du corps. Pieds nus fortement conseillés ou obligatoire selon le revêtement du sol.
- Musique sur CD (non regravable) étiqueté au nom de l'enseignant et de la classe avec le titre de la chorégraphie ou clé USB avec une seule musique et étiquetée ou... selon matériel sono.

Informations complémentaires pour les enseignants :

- Les dimensions de l'espace scénique à disposition ;
- L'ordre de passage des classes
- Les horaires de début et fin de la rencontre ;
- Les outils et formations ressources :
 - ⇒ Le fichier http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_219337/ressources-pedagogiques
 - ⇒ L'atelier hors temps scolaire : La danse à l'école, la danse en Jeu

Les conditions de qualifications :

- L'autonomie des élèves ;
- L'écoute des élèves, leur capacité à se concentrer et à prendre des repères sur l'espace, les partenaires, la musique, des objets ;
- L'engagement dans une motricité valorisant l'expression individuelle au sein du collectif ;
- La mise en évidence d'habiletés motrices ;

Vingt classes seront retenues sur l'ensemble des classes participant aux 14 rencontres dans 11 lieux du département. Ces classes seront réparties sur les trois représentations du Festival. (contraintes organisationnelles)

